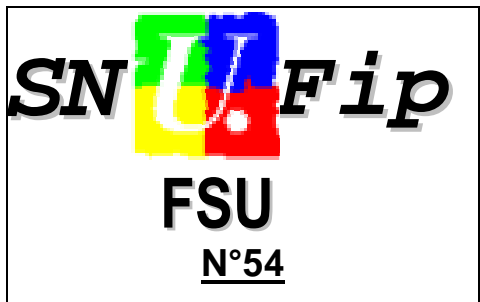
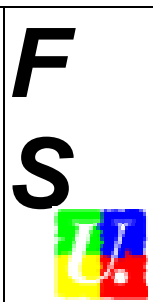


SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Finances Publiques

 <p>SNUFIP FSU N°54</p>	<p>Secrétariat national SNUFiP-FSU :</p> <p>Richard MARIN 01.44.50.49.43 & Isabelle POUZOLS 01.44.50.45.88 24, rue de Campo Formio 75013 Paris sdt.752@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Accès site intranet DRFIP Paris via pratique /syndicats/SNUFiP</p> <p>Accès Internet : http://snufip.free.fr</p>	 <p>F S</p>
---	--	--

Avec la FSU et le SNUFiP pour un bon syndicalisme aux finances

Les élections professionnelles sont programmées pour le 20 octobre 2011.

Tous les personnels seront appelés à voter directement pour le comité technique ministériel, le comité technique de leur direction générale et pour le comité technique dit de proximité.

Pour la première fois les personnels des ministères financiers pourront voter pour le syndicat SNUFiP-FSU et sa Fédération Syndicale Unitaire (la FSU).

En effet, la loi de modernisation sociale du 20 août 2008 lèvera le blocage administratif qui a interdit d'élections à deux reprises notre syndicat au sein de notre ministère.

Elle donnera au conseil supérieur et aux comités techniques un rôle central sur les négociations.

Le rôle des syndicats sera accru.

Les accords devront être majoritaires pour être valables. Les syndicats devront négocier sérieusement et âprement l'intérêt des personnels tant fonctionnaires que contractuels.

Ils pourront comme dans le secteur privé, traiter des conditions de travail dans les comités d'hygiène et sécurité qui deviendront des CHSCT.

Choisissez le SNUFiP-FSU pour vous représenter dans ces instances.

Au delà des comités techniques de chaque ministère, le résultat global de tous les ministères confondus déterminera la composition du conseil supérieur de la fonction publique.

Dans la Fonction publique de l'État, notre fédération la FSU est la 1^{ère} organisation syndicale (20% des voix).

A ce niveau et au conseil supérieur de la fonction publique se négocient 75% de la vie des fonctionnaires (traitements, statuts,...).

ils favorisent le développement du rôle et de la place des femmes dans la société.

Le SNUFiP et la FSU donnent la primauté au dialogue.

Ils œuvrent au développement et à la défense du rôle de la Fonction publique et des services publics qui jouent un rôle majeur de cohésion sociale et d'égalité entre les citoyens.

Forte de ses 165 000 adhérents, la FSU promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant, et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels.

Le SNUFiP et la FSU défendent les intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités et une réelle politique sociale, garantissant une protection sociale de haut niveau pour tous.

Le SNUFiP et la FSU œuvrent en faveur de choix économiques, éducatifs et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie.



Aux
Finances
c'est le
SNUFiP-
FSU

Sommaire :

Page 1 : Avec la FSU et le SNUFiP pour un bon syndicalisme aux finances

Page 2 : 2667 emplois supprimés à la DGFIP danger

Page 3 : proposition de loi Manel attaque frontale contre la Fonction publique. Sauvons les retraites

Page 4 : Fier du service public dites-le. Bulletin d'adhésion.

2667 emplois supprimés à la DGFIP gros danger

Une meilleure répartition des richesses et une fiscalité plus juste doivent avoir raison de la rigueur budgétaire qui porte atteinte au service public

Doit-on se résigner ?

Le gouvernement communique sur la rigueur nécessaire pour contenir le déficit et la dette.

Avec un objectif de « réduction historique » du déficit jusqu'à 3% du produit intérieur brut à l'horizon 2013, il vise une économie totale de 100 milliards d'euros pour cette même année.

Dans ce contexte budgétaire, ne serait-il pas raisonnable de laisser tomber toute revendication et de mobiliser notre énergie pour réaliser des gains de productivité et permettre d'économiser encore plus d'emplois publics ?

Ne doit-on pas réagir à la vue des 2 667 emplois supprimés et du gel de nos salaires ?

C'est bien à cette conclusion que les tenants de la rigueur voudraient nous amener.

Les responsables administratifs ont comme objectifs de mettre en musique la suppression des milliers d'emplois, les plus zélés seront

récompensés en espèces sonnantes via la PFR et en déroulement de carrière.

Nous sommes poussés tels les adeptes du "Temple du Peuple" au Guyana en 1978 vers un suicide collectif : celui du service public.



CRÉATIONS
D'EMPLOIS:
BEACY EST AUX
ABONNÉS ABSENTS...

Pour une autre politique budgétaire et fiscale

Pourtant, l'examen approfondi de la politique budgétaire menée depuis l'accession à la présidence de Nicolas Sarkozy montre qu'il y a des raisons politiques au déficit public et à son approfondissement, notamment ses mesures en matière de recettes fiscales.

Arrêter d'exonérer toujours plus les riches

Le débat récurrent sur le bouclier fiscal l'a montré, l'impôt des plus riches, celui des entreprises et des actionnaires doit être réduit à tout prix, y compris par l'endettement.

Depuis 2007, la loi TEPA et de nombreuses mesures fiscales sont intervenues en réduction des recettes fiscales de l'État :

- **22,5 milliards d'€ avec la réforme de l'impôt sur les sociétés,**
- **70 milliards d'€ avec les pertes de recettes dues aux nombreuses niches fiscales,**
- **600 millions d'€ pour le bouclier fiscal.**
- **2,5 milliards d'€ avec la réduction de la TVA dans la restauration,**

A ces mesures, les dépenses de l'État en compensation des exonérations de charges sociales des entreprises, (**près de 30 milliards**

d'€ pour l'année 2009) au titre de politiques de soutien à l'emploi dont l'efficacité est contestée par la Cour des comptes.

Le débat sur le déficit et la dette publique est faussé :

Il ne retient que les dépenses sociales à réduire (cf. la contre réforme des retraites ou la RGPP) mais pas du tout les cadeaux fiscaux qu'il accorde largement aux entreprises ou aux plus riches au nom d'une efficacité économique contestée.

Les arguments du gouvernement en matière de politique fiscale font abstraction de la répartition des richesses produites dans notre pays.

Année après année, les bénéfices des entreprises du CAC 40 sont de plus en plus distribués aux actionnaires, au détriment de l'investissement productif et des travailleurs.

En 2009, ces entreprises ont réalisé 49,75 milliards d'€ de profits et ont distribué à leurs actionnaires environ 30 milliards.

La contribution fiscale de ces milliards d'euros a été limitée par le bouclier fiscal, les niches fiscales creusant un peu plus le déficit et alourdissant la dette publique.

Arrêter de réduire les dépenses sociales

Selon le gouvernement, la dette publique explose, à cause des dépenses publiques.

Cela justifie les dizaines de milliers de suppressions d'emplois publics annuels et le gel des salaires et des versements de l'État aux collectivités territoriales.

Pourtant, les dépenses publiques sont restées constantes par rapport au produit intérieur brut.

Elles sont légèrement supérieures à 50% du PIB.

Il est donc important de se libérer du carcan idéologique et dogmatique du gouvernement.

Le déficit public et la dette sont des sujets importants mais le choix ne se résume pas à supprimer des dépenses d'utilité publique ou sociales.

Nous pensons qu'il est nécessaire de se mobiliser pour une répartition des richesses plus juste et pour une politique budgétaire et fiscale plus solidaire.

La FSU continuera à se battre pour des politiques de l'emploi, de gestion des personnels et des conditions de travail respectueuses de la santé des agents

Proposition de loi Mancel, une attaque frontale contre la Fonction publique !

Faisant suite aux propos de Christian JACOB, un député UMP dépose une **proposition de loi visant à « réserver le statut de la Fonction publique aux agents exerçant une fonction régaliennne »** (justice, sécurité, souveraineté économique et financière), ce qui réduit le périmètre de la Fonction publique.

Ce parlementaire avance l'argument financier, ignorant la réalité des faits, illustrée par exemple par le surcoût au Royaume Uni de la **gestion déléguée de l'administration publique**, qui représente 21,5% du PIB contre 18% en France 2005 (Rapport Silicani sur l'avenir de la Fonction publique).

L'opinion publique en France ne s'y trompe pas

elle se dit favorable à la garantie de l'emploi dans la Fonction publique, point d'appui pour tous. Elle s'inquiète fortement de la dégradation de l'école et de l'hôpital public notamment, pénalisés par les politiques d'austérité et de suppression d'emplois dont ils sont victimes.

En décembre dernier, **une majorité des citoyens s'est déclarée disposée à « payer plus d'impôt » pour assurer le fonctionnement de ces services qui contribuent à l'égalité sociale**

(Baromètre Paul Delouvrier décembre 2010).

Selon ce député, les principes statutaires auraient perdu beaucoup de leur actualité.

Ces principes ont permis de construire et de conserver une Fonction publique intègre et efficace, en situation de résister aux pressions de tout lobby que ce soit et de mettre en œuvre un service public neutre et impartial.

Du point de vue de la FSU, ces qualités restent des exigences de notre société.

A propos de M MANCEL source Wikipédia

*Il a été reproché à M. Mancel un conflit d'intérêts entre sa position de **président du conseil général** attributeur de marchés à Euro-2C et son statut d'actionnaire de la chaîne de parfumeries "Séduire" dont Euro-2C était l'un des actionnaires. Après une condamnation en première instance par le tribunal correctionnel de Beauvais, M Mancel est relaxé le 29/11/01 par la Cour d'appel d'Amiens. Cet arrêt est ensuite censuré par la Cour de cassation. Le 14/04/05 Jean-François Mancel est condamné par la 9^e chambre de la CA de Paris à 18 mois de prison avec sursis, 30 000 € d'amende et dix ans d'inéligibilité. Le 1/12/2005 la Cour de cassation de Paris rejette son pourvoi et confirme les peines prononcées en appel. Le 2/3/06, la Cour d'appel de Paris a annulé son inéligibilité tout en confirmant sa condamnation avec sursis et son amende.*

Sauvons les retraites

L'équation semble simple, évidente même : nous vivons plus longtemps ; notre espérance de vie comme retraités



www.institut.fsu.fr

s'accroît ; il nous faudrait donc travailler plus longtemps pour que le coût de nos retraites ne soit pas un poids insupportable pour nos enfants et nos petits enfants.

Le parlementaire cherche à rassurer les fonctionnaires en **réservant sa proposition aux nouveaux recrutés**, mais en laissant aux anciens le choix de changer de statut.

C'est manifestement un leurre, la situation duale qui serait introduite dans les équipes ne manquerait pas d'être utilisée pour tirer la situation de tous vers le bas, et loin de favoriser la cohésion des équipes irait à l'encontre de leur efficacité.

La FSU dénonce cette attaque contre les personnels accusés de jouir d'avantages « plus que jamais injustes aux yeux de nombre de nos concitoyens ».

Elle revendique un plan de titularisation ouvert à tous et demande aux ministres en charge de la Fonction publique, de marquer leur distance avec cette nouvelle proposition d'un élu UMP.

La FSU, qui développe actuellement sa campagne « **fiers du service public** », est engagée dans diverses mobilisations unitaires pour défendre la situation des personnels actuels et futurs, et les emplois nécessaires au bon fonctionnement de l'administration et des services publics.

Dans les prochains contacts qu'elle aura avec les autres organisations syndicales, la FSU leur proposera de s'opposer ensemble à cette nouvelle manifestation de la volonté de la majorité parlementaire de détruire les fondements de la société française.

Communiqués de presse FSU du 19/01/2011

Mais si l'on regarde derrière cette « évidence » on perçoit une réalité tout autre. En lisant le livre de **Daniel Rallet** ancien représentant de la FSU au COR on voit que cette **argumentation est une publicité mensongère**.

La réalité, comme le montrent les travaux du Conseil d'orientation des retraites, est que l'allongement de la durée de cotisations ne produit pas un allongement de la durée d'activité.

Ceci pour une raison simple : on n'a traité ni la question de l'exclusion de l'emploi des salariés à partir de 50 ans ni celle des conditions de travail.

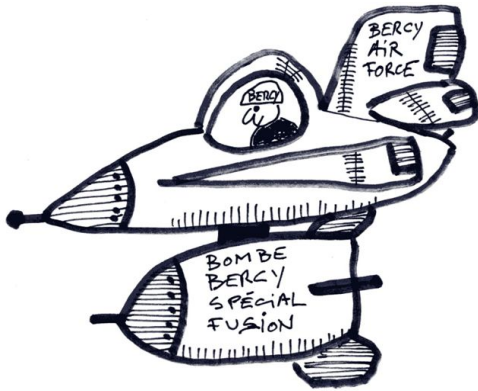
Les entreprises ne font rien pour conserver leurs « seniors » mais continuent à les exclure de l'emploi.

Le constat est que les réformes passées et présentes ont en réalité accru les inégalités :

les premières victimes en sont les femmes dont les carrières sont bien plus incomplètes que celles des hommes et pour qui, lorsqu'elles sont fonctionnaires, la réforme des droits familiaux introduite par la loi de 2003 a encore aggravé la situation.

Fiers du service public ? Dites-le avec la FSU !

60 % des hauts fonctionnaires tirent un bilan négatif des fusions de services de l'État



Un an après la première enquête menée dans le cadre de l'Observatoire de la Modernisation de l'État, *Acteurs publics* et l'Ifop, ont recueilli le ressenti et les opinions associés par les cadres

publics aux fusions de services de l'État engagées ces dernières années dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

Les hauts fonctionnaires interrogés manifestent leur adhésion au principe des fusions engagées par les pouvoirs publics.

71 % d'entre eux dans la fonction publique de l'État les jugeant justifiées, mais sans trop de conviction, car 54 % de cadres interrogés répondent "plutôt" contre 19 % affirmant "tout à fait".

En dépit de cette adhésion de principe, la mise en œuvre de ces fusions pâtit de fortes critiques.

60 % des répondants jugent leur bilan négatif. 19 % le juge même "très négatif".

Les jugements les plus sévères émanent des fonctionnaires de l'État et de la territoriale.

La FSU et le SNUFIP-FSU veulent mettre le Service Public au cœur du débat.

La FSU et ses syndicats engagent une grande campagne nationale de contributions, pour faire face aux menaces que le gouvernement fait peser non seulement sur la qualité des services, mais aussi sur l'idée même de « service à tous les publics ».


Le service public, ce sont des femmes et des hommes fiers de ce qu'ils font et qui aimeraient pouvoir continuer à bien le faire.

En contribuant, avec vos mots, vos images, vos encouragements, vos souvenirs, vos espoirs, ... Pour dire et montrer votre attachement à l'idée de "service de tous les publics". A chacun d'inventer sa pétition !

Pour lire nos revendications et les raisons de nos choix, consultez notre site internet snufip.free.fr ou *l'intranet site de la DRFIP Paris à vie pratique / syndicat / SNUFIP-FSU congrès 2011*



Demande d'adhésion à retourner au SNUFIP-FSU 24 rue DE CAMPO FORMIO 75013 Paris –

Nom :	prénom :	Tél. :
Adresse revenu	66 % de votre cotisation est déduit de l'impôt sur le	
Service :	Grade	temps partiel :
J'adhère au SNUFIP-FSU		signature